



Date d'émission 25-mars-2020

Date de révision 25-mars-2020

Version 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Code du produit SAC021
Nom du produit Niobium Thermite Mixture
ONU/n° d'identification 3132
Synonymes Mélange de Niobium Thermite

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Intermédiaire chimique

Utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

ATI, 1000 Six PPG Place, Pittsburgh, PA 15222 USA

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: +1-703-741-5970

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classé conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Matières solides comburantes	Catégorie 2
Matières solides inflammables	Catégorie 1
Substances ou mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables	Catégorie 2

2.2. Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion
Nocif par inhalation
Peut aggraver un incendie ; comburant
Matière solide inflammable
Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables



Aspect Poudre

État physique Solide

Odeur Inodore

Conseils de prudence - Prévention

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer
 Se laver les mains soigneusement après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
 Éviter de respirer les poussières/fumées
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Tenir/stocker à l'écart des matières combustibles
 Éviter tout contact avec l'eau, à cause du risque de réaction violente et d'inflammation spontanée
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
 S'il peut y avoir des nuages de poussières, utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant
 Protéger de l'humidité

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin/en cas de malaise

Rincer la bouche

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS D'INHALATION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin/en cas de malaise

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau: Rincer la peau à l'eau/se doucher

En cas d'incendie: Isoler le feu et laisser brûler

Mentions de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3 Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

.

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances**Synonymes**

Mélange de Niobium Thermite.

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique
Pentoxyde de Niobium	215-213-6	1313-96-8	60
Aluminium (métal)	231-072-3	7429-90-5	25
Dioxyde de baryum	215-128-4	1304-29-6	15

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Contact cutané	Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
Contact oculaire	Rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes En cas de contact avec la peau humide, peut provoquer des brûlures cutanées. Peut provoquer des difficultés respiratoires par inhalation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Isoler le feu et laisser brûler.

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie dans la zone, éviter tout contact de ce produit avec l'eau pour éviter le dégagement de gaz dangereux. Ne pas projeter d'eau sur le produit en combustion, risque d'explosion. Ce caractère explosif est dû à l'hydrogène et à la vapeur générés par la réaction de l'eau avec la matière en combustion.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Chaleur intense. Peut s'enflammer facilement par exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes Brûle vigoureusement après l'allumage. AVERTISSEMENT: les particules fines de ce produit peuvent former des mélanges combustibles poussières-air. Tenir les particules à l'écart de toutes les sources d'ignition, y compris la chaleur, les étincelles et les flammes. Empêcher toute accumulation de poussières pour réduire au minimum le danger d'explosion de poussières. Ceci est un oxydant puissant et réagira vigoureusement ou explosivement avec beaucoup de matériaux comprenant des matériaux organiques, tels que le bois et le papier, et les métaux inflammables.

Produits de combustion dangereux Sans objet.

5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie.

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Pour les secouristes

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Suivre l'Emergency Response Guidebook (Guide d'intervention d'urgence) n° 138.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le produit répandu pour éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Méthodes de confinement**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage

Balayer ou pelleter le matériau dans des récipients secs en utilisant des outils anti-étincelles. Éviter de créer de la poussière incontrôlée. Laver soigneusement l'emplacement du déversement à l'eau. Une protection respiratoire peut être nécessaire. Une protection de la peau et des yeux doit être utilisée pendant le nettoyage.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

AVERTISSEMENT: les particules fines de ce produit peuvent former des mélanges combustibles poussières-air. Tenir les particules à l'écart de toutes les sources d'ignition, y compris la chaleur, les étincelles et les flammes. Empêcher toute accumulation de poussières pour réduire au minimum le danger d'explosion de poussières. Ceci est un oxydant puissant et réagira vigoureusement ou explosivement avec beaucoup de matériaux comprenant des matériaux organiques, tels que le bois et le papier, et les métaux inflammables.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conditions de conservation**

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de la lumière du jour. Les conteneurs peuvent être sous pression. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Conserver à l'écart des substances inflammables, des agents réducteurs, des poudres métalliques et des matières organiques. Gardez le récipient à la terre pour éviter les décharges d'électricité statique.

Matières incompatibles

Se dissout dans l'acide fluorhydrique. Substances inflammables, agents réducteurs, poudres métalliques et matériaux organiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Mesures de gestion des risques (RMM)**

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Pentoxyde de Niobium 1313-96-8	-	-	-	-	-
Aluminium (métal) 7429-90-5	-	STEL: 30 mg/m ³ STEL: 12 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³ TWA: 1.5 mg/m ³
Dioxyde de baryum 1304-29-6	-	-	-	-	TWA: 0.5 mg/m ³ Ceiling / Peak: 4 mg/m ³
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark

Pentoxyde de Niobium 1313-96-8	-	-	-	-	-
Aluminium (métal) 7429-90-5	-	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 1.5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³
Dioxyde de baryum 1304-29-6	-	-	-	-	-
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Pentoxyde de Niobium 1313-96-8	-	-	-	-	-
Aluminium (métal) 7429-90-5	STEL 20 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 2.5 mg/m ³ TWA: 1.2 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³
Dioxyde de baryum 1304-29-6	-	-	-	TWA: 0.5 mg/m ³ STEL: 1.5 mg/m ³	-

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune DNEL n'est disponible pour le produit dans son ensemble

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune PNEC n'est disponible pour le produit dans son ensemble.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Éviter la génération de particules non contrôlées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Si un risque de blessures aux yeux ou irritation est présente, des lunettes de protection est recommandé; par exemple, des lunettes, des lunettes de sécurité en mousse doublée, des écrans faciaux ou autre équipement de protection qui protège les yeux hermétique.

Protection de la peau et du corps Des vêtements résistants au feu / ignifuges / retardateurs peuvent être appropriés lors du travail à chaud avec le produit. Porter des vêtements de protection imperméables, y compris bottes, gants, blouse de laboratoire, tablier ou combinaison intégrale, pour empêcher tout contact cutané.

Protection respiratoire En cas de génération de particules/émanations/gaz et de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire homologué. Des respirateurs à adduction d'air en pression positive peuvent être nécessaires en cas de concentration atmosphérique élevée en contaminants. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide	Odeur	Inodore
Aspect	Poudre	Seuil olfactif	Sans objet
Couleur	gris argent		
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	
pH	-	Sans objet	
Point de fusion / point de congélation	approx. 1852 °C		
Point / intervalle d'ébullition	approx. 4377 °C		
Point d'éclair	-		
Taux d'évaporation	-	Sans objet	
Inflammabilité (solide, gaz)	-	Inflammable	
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité:		-	
Limite inférieure d'inflammabilité		-	
Pression de vapeur	-	Sans objet	
Densité de vapeur	-	Sans objet	
Densité	6.49		

Hydrosolubilité	Insoluble	
Solubilité(s)		
Coefficient de partage	-	Sans objet
Température d'auto-inflammabilité	-	Sans objet
Température de décomposition	-	Sans objet
Viscosité cinématique	-	Sans objet
Viscosité dynamique	-	Sans objet
Propriétés explosives	Sans objet	
Propriétés comburantes	Oxydant puissant et réagit vigoureusement ou explosivement avec beaucoup de matériaux comprenant des matériaux organiques, tels que le bois et le papier, et les métaux inflammables.	

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	-
Masse molaire	-
Teneur en COV (%)	Sans objet
Densité	-
Masse volumique apparente	-

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Oxydant puissant et réagit vigoureusement ou explosivement avec beaucoup de matériaux comprenant des matériaux organiques, tels que le bois et le papier, et les métaux inflammables.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Peut s'enflammer par frottements ou exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun à température et pression standard.

10.4. Conditions à éviter

Formation de poussières et accumulation de poussières. Chaleur, Décharge électrostatique.

10.5. Matières incompatibles

Se dissout dans l'acide fluorhydrique. Substances inflammables, agents réducteurs, poudres métalliques et matériaux organiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Sans objet.

Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

	than 30.1 mg Ba/L.		
--	--------------------	--	--

12.2. Persistance et dégradabilité

.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

.

12.4. Mobilité dans le sol**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les critères PBT et vPvB ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.6. Autres effets néfastes

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	3132
14.2 Nom d'expédition	Réactif avec l'eau Solide, Inflammable, n.s.a. (Poudre d'aluminium)
14.3 Classe de danger	4.3
Classe de danger subsidiaire	4.1
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	IB4, T3, TP33
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Sans objet

RID

14.1 ONU/n° d'identification	3132
14.2 Nom d'expédition	Réactif avec l'eau Solide, Inflammable, n.s.a. (Poudre d'aluminium)
14.3 Classe de danger	4.3
Classe de danger subsidiaire	4.1
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	IB4, T3, TP33

ADR

14.1 ONU/n° d'identification	3132
14.2 Nom d'expédition	Réactif avec l'eau Solide, Inflammable, n.s.a. (Poudre d'aluminium)
14.3 Classe de danger	4.3
Classe de danger subsidiaire	4.1
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	IB4, T3, TP33

OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification	3132
14.2 Nom d'expédition	Water reactive solid, flammable, n.o.s. (Aluminum Powder)
14.3 Classe de danger	4.3
Classe de danger subsidiaire	4.1
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	IB4, T3, TP33

IATA

14.1 ONU/n° d'identification	3132
14.2 Nom d'expédition	Water reactive solid, flammable, n.o.s. (Aluminum Powder)
14.3 Classe de danger	4.3
Classe de danger subsidiaire	4.1
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	.
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	IB4, T3, TP33 Code ERG 138

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Pentoxyde de Niobium 1313-96-8	-	-
Aluminium (métal) 7429-90-5	RG 32 RG 16, RG 16bis	-
Dioxyde de baryum 1304-29-6	-	-

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Inventaires internationaux

DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Non répertorié
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour ce produit.

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 25-mars-2020

Date de révision 25-mars-2020

Remarque sur la révision Mise à jour pour se conformer Système général harmonisé.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Remarque :

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Informations supplémentaires disponibles auprès de :

Fiches de données de sécurité et étiquettes disponibles sur ATImetals.com